

ATLANTIC HOTEL
Recherche pour un Contrat Saisonnier de 6 mois

LIEU DE TRAVAIL : ÎLE D'YEU – PORT JOINVILLE

HORAIRES : 35h00 Hebdo

1 EMPLOYÉ D'ÉTAGE

H/F

Contrat de travail du 1^{er} avril au 30 septembre 2024 – Vous travaillerez de 8h30 à 15h30 environ avec deux journées de repos. - Vous réaliserez le ménage dans les chambres, les sanitaires et les parties communes selon le protocole établi et vous gérerez le linge

EXPERIENCE : Débutant accepté

SALAIRE : 12€ brut/heure

**MODE DE PRÉSENTATION : CV + lettre de motivation à atlantic-hotel@orange.fr
Ou directement à l'hôtel**